

25 ANS
de savoir-faire!



STAGES *football* ASSE

8-16 ANS



UN SITE PRIVILÉGIÉ ET UN SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE !

Instaurés par Jean-Michel Larqué, les stages d'été de l'ASSE ne cessent d'attirer chaque année toujours plus d'enfants. C'est avec ses 25 ans de savoir-faire que notre équipe met tout en œuvre afin d'organiser une expérience unique et inoubliable.

A 30 kilomètres de Saint-Etienne, au cœur d'un environnement champêtre, le campus Agronova, ex-lycée d'enseignement professionnel agricole de Montbrison-Précieux offre un cadre idéal pour l'épanouissement des jeunes stagiaires, lesquels bénéficient de toutes les infrastructures nécessaires à la pratique de leur sport favori. Encadrés par des éducateurs et animateurs diplômés, les jeunes stagiaires sont logés dans des chambres de 4 personnes.

*« Très bonne ambiance
et une super équipe »*



Programme d'une journée type



8 h : PETIT-DÉJEUNER



14h30 : MISE EN
SITUATION TACTIQUE



8h45 : PRÉSENTATION
DES SÉANCES
D'ENTRAÎNEMENT



15h30 : CAUSERIE
D'AVANT MATCH



9h : ENTRAÎNEMENT



16h : TOURNOI

18h : TEMPS LIBRE



12h : DÉJEUNER

19h : DÎNER

20 h : ANIMATION

Les mercredis matins sont réservés à la visite du stade Geoffroy-Guichard. De plus, si les joueurs professionnels de l'ASSE sont en préparation au centre d'entraînement de L'Étrat, une rencontre sera prévue pour des photos et dédicaces. Un arrêt à la Boutique des Verts est également prévu si les stagiaires souhaitent s'offrir des souvenirs aux couleurs de l'ASSE.

*« On apprend et
on s'amuse »*



LES COMMUNES VOISINES DU LYCÉE AGRICOLE

Un partenariat a été mis en place avec les communes avoisinantes le Campus Agronova. Ces municipalités ont accepté, en accord avec leur club de football respectif, de mettre à disposition leurs installations sportives durant l'été pour que les stagiaires puissent trouver des conditions d'entraînement exceptionnelles. Les communes de Saint-Romain-le-Puy, Moingt et Montbrison, toutes distantes de 4 kilomètres du lycée, peuvent offrir aux parents des stagiaires, des gîtes, restauration sur place, activités diverses, etc.

*« J'aime le foot, et pour ça
les stages sont parfaits ! »*

CONDITIONS D'ACCUEIL

ARRIVÉE > 17H

sur le Campus Agronova, le **dimanche** à 17h00

DÉPART > 17H

sur le Campus Agronova, le **vendredi** à 17h. Si pour diverses raisons l'enfant doit être récupéré en fin de stage par une personne titulaire de l'autorité parentale, merci de communiquer les coordonnées de celle-ci sur le bulletin d'inscription.

ASSISTANCE MÉDICALE

un assistant sanitaire sera présent tout au long du stage pour soigner les blessures bénignes. En cas de blessures importantes, les stagiaires seront dirigés vers la structure médicale la plus proche.



Les téléphones portables sont interdits durant le stage. Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.



LES ÉQUIPEMENTS À APPORTER

Obligatoires

- 1 paire de claquettes pour la douche
- 1 paire de chaussures de football
- 1 paire de chaussures de sport (training)
- 1 paire de protège-tibias
- 1 nécessaire de toilette (serviettes de bain...)
- 1 duvet
- 1 drap housse (90x200 cm)
- 1 oreiller
- 1 gourde
- 1 casquette
- Des shorts, t-shirts, paires de chaussettes de sport

Recommandés

- 1 survêtement
- 1 vêtement de pluie
- 1 produit anti-moustiques
- 1 cadenas avec clé

*« L'occasion de
rencontrer mes idoles »*

Comment s'inscrire ?

POUR TOUTE INSCRIPTION,
possibilité de paiement
en 3 fois sans frais
(nous consulter au 04.77.91.15.65).

01

CHOISISSEZ TROIS SESSIONS par ordre de préférence en fonction des dates qui vous conviennent.

02

REPORTEZ VOS SOUHAITS SUR LE BULLETIN D'INSCRIPTION et complétez toutes les informations demandées.

03

RETOURNEZ RAPIDEMENT LE BULLETIN D'INSCRIPTION accompagné de votre règlement par chèque, à l'ordre de SASP ASSE LOIRE à :

STAGES FOOTBALL ASSE
ÉTÉ 2020
589 RUE DE VERDUN - BP 20
42580 L'ÉTRAT



**CES STAGES SONT OUVERTS AUX FILLES
ET AUX GARÇONS DE 8 À 16 ANS.**



COMMENT ACCÉDER AU CAMPUS AGRONOVA



Campus Agronova
LE BOURG
42600 PRÉCIEUX

Depuis Lyon, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Le Puy :

- > Prendre l'autoroute direction Roanne/Clermont-Ferrand
- > Prendre la sortie après le péage de Veauchette (sortie n°7, Montbrison, Montrond-les-Bains)
- > Au 1^{er} rond-point à gauche direction Boisset-les-Montrond
- > Suivre la direction de Sury-Le-Comtal - l'Hôpital-le-Grand
- > Depuis l'Hôpital-le-Grand, prendre à droite direction Précieux (4 kms)



Le site est situé à 30 kilomètres de la gare SNCF de Saint-Étienne Châteaureux, à 10 kilomètres de celle de Montbrison et à 5 kms de celle de Saint-Romain-le-Puy.



Le site est situé à 100 kilomètres de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 04 77 91 15 65
Vous serez accueillis par Laure, Bernard ou Corentin



IMPORTANT

EN CAS DE RETARD,
MERCI DE NOUS
TENIR INFORMÉS
AU 04 77 91 15 65

- **ASSURANCE ANNULATION** : il vous est conseillé de prendre une assurance annulation. Le stage est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Chèques vacances non acceptés.
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans la totalité du règlement accompagnée de la fiche sanitaire et du certificat médical ou la photocopie de la licence.
- Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des règlements (cachet de la poste faisant foi), dans la limite des places disponibles.
- Pour multiplier les chances de participation pour votre enfant, remplissez bien vos trois souhaits. Si le stage correspondant à votre premier choix est complet, votre deuxième souhait sera retenu et ainsi de suite.
- Vous recevrez un courrier validant votre inscription.
- A leur arrivée, les stagiaires prendront connaissance du règlement intérieur. Le non-respect des consignes données par les animateurs ou éducateurs peut entraîner l'exclusion immédiate du stagiaire sans aucun droit

- de remboursement. Le séjour est couvert par la responsabilité civile de l'organisateur pour toutes activités proposées dans le cadre du stage. Les stagiaires doivent être titulaires d'un contrat d'assurance scolaire et extra-scolaire.
- En cas d'annulation avant le stage, des indemnités seront retenues selon les conditions suivantes :
 - 30% pour toute annulation à plus de 30 jours avant le début du stage
 - 30 % du montant du stage pour toute annulation entre le 30e jour et 8 jours avant le début du stage.
 - 100% du montant du stage à moins de 8 jours avant le début du stage.
- Tout stage commencé ne donne droit à aucun remboursement, quel que soit le motif.

